



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 19 juin 2013

CM 3362/13

CONSULT
CES

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32.2-281.9933, Mme MRAZEKOVA, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,**

**sur une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil
relative à la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire
d'un État membre (Refonte).**

[réf. 2013/0162 (COD) - COM(2013) 311 final - doc. 10471/13]

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **24 juin 2013 à 12h00** par e-mail (dri.consult@consilium.europa.eu) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.